

RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00869
Numéro SIREN : 827 831 561
Nom ou dénomination : 3 A.V.S

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2018 sous le numéro de dépôt B2018/009480

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/009480**
n° de gestion : **2017B00869**
n° SIREN : **827 831 561 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 04/06/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

3 A.V.S - Société par actions simplifiée
4 impasse du Pré Fleuri 31840 Seilh -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2144578

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>SAS 3 A.V.S.</u>										Néant ☐ *																	
Adresse de l'entreprise <u>4 IMPASSE DU PRE FLEURY 31840 SEILH</u>																											
SIRFN		<table border="1"> <tr> <td>8</td><td>2</td><td>7</td><td>8</td><td>3</td><td>1</td><td>5</td><td>6</td><td>1</td> </tr> </table>										8	2	7	8	3	1	5	6	1							
8	2	7	8	3	1	5	6	1																			
Durée de l'exercice en nombre de mois *				<table border="1"> <tr> <td>1</td><td>1</td> </tr> </table>		1	1	Durée de l'exercice précédent *						<table border="1"> <tr> <td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td> </tr> </table>													
1	1																										
Exercice N clos le 31/12/2017																											
ACTIF										Brut 1		Amortissements Provisions 2		Net 4													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010			012																				
		Autres *		011	2 611		016	721		1 890																	
	Immobilisations corporelles *		028	2 591		030	657		1 934																		
	Immobilisations financières * (1)		046	153		042			153																		
Total I (5)				044	5 354		048	1 378		3 977																	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050			052																				
		Marchandises *		060	88 022		062			88 022																	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	5 000		066			5 000																		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	8 647		070			8 647																	
		Autres * (3)		072	6 146		074			6 146																	
	Valeurs mobilières de placement		080			082																					
	Disponibilités		084	4 264		086			4 264																		
	Charges constatées d'avance *		092	1 154		094			1 154																		
Total II				096	113 234		098			113 234																	
Total général (I+II)				110	118 589		112	1 378		117 211																	
PASSIF										Exercice N 1		NET															
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120					17 000																	
	Écarts de réévaluation				121																						
	Réserve légale				126																						
	Réserves réglementées *				140																						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131			132																			
	Report à nouveau				134																						
	Résultat de l'exercice				136					(14 403)																	
	Provisions réglementées				140																						
Total I				142					2 597																		
Provisions pour risques et charges						Total II		151																			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156					76 495																	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																						
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166					36 835																	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)				169			92	172	1 283																	
Produits constatés d'avance				174																							
Total III				176					114 614																		
Total général (I + II + III)				180					117 211																		
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	194			(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			60 852																
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			5 354																
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NO1

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 502 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3 A.V.S.

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2017

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	82 417
	Production vendue	Biens	215	dont export et livraisons intracommunautaires	214	
		Services *	217		218	30 222
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230	5
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					332 112 643
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	160 349
	Variation de stocks (marchandises) *				236	(88 022)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes *	(dont crédit bail - mobilier - immobilier)				242 52 715
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAF *)				244 39
	Rémunérations du personnel *				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements *				254	1 378
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	21
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)					264 126 480

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

270 (13 836)

Produits financiers (III) 280 14 Charges financières (V) 294 971

Produits exceptionnels (IV) 290

Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 } { dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348 } 300

Impôt sur les bénéfices * (VII) 306 (390)

2 - BÉNÉFICES OU PERTES Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII) 310 (14 403)

B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 312 314 14 403

Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-I C.G.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	21
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers réintégrés (art. 239 sexies D))	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 997

Entreprises nouvelles (14 sexies) 986 ZFU-TE (14 octies et octies A) 987 342

Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 JEI (14 sexies A) 989

ZRD (14. terdecies) 127 ZRR (14 quidecies) 138

Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies) 990

ZFA (44. quaterdecies) 345 Investissements outre-mer 344 350 390

Créance due au report en arrière du déficit 346

Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies) 655

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 352 Déficit col. 2 354 14 772

Déficit de l'exercice reporté en arrière * 356

Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat 360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 370 Déficit col. 2 372 14 772

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2018

SAS 3 A.V.S.

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2018

Formulaire obligatoire (Article 402 <i>septies</i> A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 3 A.V.S.						Néant ☐ *					
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412	2 611	414		416	2 611				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472	2 591	474		476	2 591				
Immobilisations financières		480		482	153	484		486	153				
TOTAL		490		492	5 354	494		496	5 354				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations - déductions de l'exercice		Diminutions - amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502	721	504		506	721				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562	657	564		566	657				
TOTAL		570		572	1 378	574		576	1 378				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	587	588	589	590	591	592		
	Plus-values taxables à 19 % (1)			593	Regularisations	594	595	596	597	598	599		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 <i>terdecies</i>)											600	601	
TOTAL											602	603	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise SAS 3 A.V.S.										Néant ☐ *																																																																																																																									
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																																			
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																										
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																																																											
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																																																											
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																																																											
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																																																											
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		630		634		636																																																																																																																											
	Sur stocks et en cours	640		640		644		646																																																																																																																											
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656																																																																																																																											
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666																																																																																																																											
TOTAL		680		682		684		686																																																																																																																											
<table border="1"> <tr> <td colspan="6">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="6">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="5">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td colspan="2">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> <td>780</td> <td colspan="3"></td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)								Dotations		Reprises								Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					Terrains	710		715			2						Constructions	720		725			3						Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4						Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5						Matériel de transport	750		755			6						Autres immobilisations corporelles	760		765			7						TOTAL		770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																													
		Dotations		Reprises																																																																																																																															
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																												
Terrains	710		715			2																																																																																																																													
Constructions	720		725			3																																																																																																																													
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4																																																																																																																													
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5																																																																																																																													
Matériel de transport	750		755			6																																																																																																																													
Autres immobilisations corporelles	760		765			7																																																																																																																													
TOTAL		770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780																																																																																																																											
II DÉFICITS REPORTABLES						III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																																																																																																																													
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995																																																																																																																									
Déficits imputés				983		Déficits étrangers des PMF antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996																																																																																																																									
Déficits reportables				984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA																																																																																																																													
Déficits de l'exercice				860	14 772	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice				129																																																																																																																									
Total des déficits restant à reporter				870	14 772	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)				800																																																																																																																									
VI DIVERS																																																																																																																																			
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381																																																																																																																									
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *										380																																																																																																																									
N° du centre de gestion agréé										388																																																																																																																									
Montant de la TVA collectée										374	6 936																																																																																																																								
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	29 793																																																																																																																								
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399																																																																																																																									
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398																																																																																																																									
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397																																																																																																																									

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise:SAS...3...A...V...S..... Néant ☒ *

Exercice ouvert le: ..15./02./2017.. et clos le:31./12./2017 Données en nombre de mois 1 1

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
TOTAL 1	106

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137
---	-----

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	117
---	-----

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ☒ 020 ☐

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106) 022 ☐ Effectifs au sens de la CVAE * 023 ☐

Période de référence 024 / / 160 / /

Date de cessation / /

VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

Effectif moyen du personnel * :	376
dont apprentis	657
dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2018

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann III au CG1)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122017

SIREN

8 2 7 8 3 1 5 6 1

Dénomination de l'entreprise

SAS 3 A.V.S.

Adresse (voie)

4 IMPASSE DU PRE FLEURY

Code postal

31840

Ville

SEILH

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	170

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GOINEAU Prénom(s) CYRIL
 Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 170
 Naissance : Date 04/06/1960 N° Département 82 Commune MONTAUBAN Pays FRANCE
 Adresse : N° 4 Voie IMPASSE DU PRE FLEURY
 Code Postal 31840 Commune SEILH Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2018

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122017

SIREN

8 2 7 8 3 1 5 6 1

Dénomination de l'entreprise

SAS 3 A.V.S.

Adresse (voie)

4 IMPASSE DU PRE FLEURY

Code postal

31840

Ville

SEILH

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

ANNEXE

Période du 01/02/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 02/05/2018

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 11 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 117 210,87 E.

Le résultat net comptable est une perte de 14 403,13 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/02/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ANNEXE

Période du 01/02/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 02/05/2018

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Sans objet.

ANNEXE

Période du 01/02/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 02/05/2018

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Frais d'établissement = 2 611

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution	2 611	721	1 890	33 %
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	2 611	721	1 890	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 5 354

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		2 611		2 611
Immobilisations corporelles		2 591		2 591
Immobilisations financières		153		153
TOTAL		5 354		5 354

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 378

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		721		721
Immobilisations corporelles		657		657
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		1 378		1 378

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais de constitution	2 611	721	1 890	3 ans
Mat.bureau &informat	2 382	623	1 759	3 ans
Mobilier de bureau	209	34	175	3 ans
TOTAL	5 202	1 378	3 824	

ANNEXE

Période du 01/02/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 02/05/2018

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 15 948**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	15 948	15 948	
TOTAL	15 948	15 948	

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 65

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	65
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	65

3.5 - Charges constatées d'avance = 1 154

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/02/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 02/05/2018

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 17 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal	170	100,00	17 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	170	100,00	17 000

4.2 - Etat des dettes = 114 614

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	76 495	15 644	60 852	
Dettes financières diverses	92	92		
Fournisseurs	36 835	36 835		
Dettes fiscales & sociales	1 191	1 191		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	114 614	53 762	60 852	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 8 016

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	281
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	7 735
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	8 016

ANNEXE

Période du 01/02/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 02/05/2018

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 112 638

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	82 417	73,17 %
Prestations de services	18 117	16,08 %
Produits des activités annexes	12 105	10,75 %
TOTAL	112 638	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Dettes garanties par des suretés réelles

Caution personnelle et solidaire de M. GOINEAU Dimitri à hauteur de 40 000 € incluant le paiement du principal, des intérêts, frais, accessoires et le cas échéant des pénalités de retard du prêt de 80 000 € consenti par le Crédit Coopératif, sur une durée de 84 mois .

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 65

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	65
Clients fact. a etab(418100)	65
TOTAL	65

8.2 - Charges constatées d'avance = 1 154

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'av(486000)	1 154
TOTAL	1 154

8.3 - Charges à payer = 8 016

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	281
Interets courus(168840)	281
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	7 735
Fournis.fact.non par(408100)	7 735
TOTAL	8 016

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/02/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 02/05/2018

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2017 11 mois	31/01/2017 mois	31/01/2017 mois	31/01/2017 mois	31/01/2017 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	17 000				
b) Nombre d'actions émises	170				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	112 638				
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-13 415				
c) Impôt sur les bénéfices	-390				
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-13 025				
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-14 403				
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-77				
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-85				
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

Observations complémentaires

3 A.V.S

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL de 17 000€
Siège Social : 4, Impasse du Pré Fleury – 31840 SEILH
R.C.S. : TOULOUSE 827 831 561

DECISION ORDINAIRE DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE EN DATE DU 30 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit,

Le 30 avril,

A 10 heures,

Monsieur Cyril GOINEAU, actionnaire unique et Président, de la société 3 A.V.S, société par actions simplifiée à actionnaire unique au capital de 17 000,00 €, dont le siège social est situé 4, Impasse du Pré Fleury 31840 SEILH, société immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 827 831 561,

Déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Affectation du résultat dudit exercice.

Prise de décisions :

DECISION UNIQUE

L'actionnaire unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et les documents s'y rapportant tels qu'ils ont été présentés par lui-même en qualité de président et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat de (-) 14 403,13 €.

L'actionnaire unique approuve également toutes les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé ainsi que les dépenses et charges non déductibles des résultats imposables à l'impôt sur les sociétés qui se sont élevées à la somme de 20,70 €

L'actionnaire unique décide d'affecter le résultat au compte de report à nouveau pour un montant de (-) 14 403,13 €

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président, actionnaire unique.

Cyril GOINEAU
